
CONCOURS GENERAL DES METIERS SESSION 2024

Le Rectorat de la Martinique communique l'ouverture du registre des inscriptions au

Concours Général des Métiers

Les pré-inscriptions des établissements non encore inscrits et les inscriptions des candidats s'effectuent en ligne sur l'application Cyclades, **du mercredi 29 novembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023 minuit (heure de Paris), date impérative de clôture des inscriptions.**

Afin de préparer les inscriptions sur Cyclades, une fiche de pré-inscription, destinée à faciliter les inscriptions et le recueil du consentement du professeur concernant la publication de son nom sur le palmarès, est mise à disposition sur le portail établissement de Cyclades et sur le site Eduscol sous la rubrique :

« J'enseigne, je mène un projet avec mes élèves, Concours général des lycées, et des métiers, Inscription au concours général des métiers. »

Les chefs d'établissement des secteurs publics et privés sous contrat d'association (LPO et LP) ou directeurs de centre de formation d'apprentis (OF-CFA), après avis des enseignants, procèdent à l'inscription des candidats, impérativement dans la spécialité dont ces derniers suivent la formation. Ils proposent la candidature des élèves ou apprentis présentant les meilleures chances de succès, dans la limite de cinq candidatures dans chaque spécialité.

Le concours général des métiers repose sur une épreuve professionnelle en deux parties, disjointes dans le temps.

Les épreuves se dérouleront :

Pour la première partie le **Mardi 12 Mars 2024**,

Pour la seconde partie, **entre le lundi 13 mai et le Vendredi 31 mai 2024.**

Contacts :

Bureau des Examens Professionnels (DEC 1)

Rosemonde MANÉGLI - 0596 52 25 75

Maguy MARIE-CLAIRE - 05.96.52.25.21

Direction des Examens et Concours

Mel : ce.dec@ac-martinique.fr

Communiqué